



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 28 mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Amilly, légalement convoqué le 17 mars 2025, s'est réuni en mairie d'Amilly, sous la présidence de Monsieur SIROT-FOREAU Denis-Marc, Maire, La séance a été publique.

DÉPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR

ARRONDISSEMENT
DE CHARTRES

CANTON DE LUCÉ

Étaient présents : M. SIROT-FOREAU Denis-Marc, Maire, Mesdames et Monsieur les adjoints : GAUMAIN Régine, DELORME Thierry, CHAIGNEAU Sandrine, HAMELIN Laëtitia, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : POLLION-BARA Emilie, SEIGNEURET Gilles, AVIGNON Marie-France, ROUSSEAU Christophe, VAUTARD Jérémie, VOISIN Dominique, VIGNOL Philippe, LECLERE Laurent et ARONDEAU Claude formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de membres dont le
Conseil Municipal doit être
composé..... 19
Nombre de Conseillers en
exercices..... 18
Nombre de conseillers qui
assistent à la séance..... 14

Étaient absents excusés : Madame BOURDELAS Lucie, pouvoir Mme CHAIGNEAU Sandrine, Madame MARTINS Carole, pouvoir Monsieur DELORME Thierry, Monsieur PICAULT David, pouvoir Mme GAUMAIN Régine, Madame DA FONSECA Nathalie, pouvoir Mme HAMELIN Laëtitia.

Quorum : 10 membres

Secrétaire de Séance : Mme GAUMAIN Régine

**DELIBÉRATION N° 13-2025
Tarifs des services périscolaires**

Sur proposition de la commission budget qui s'est réunie le 14 mars 2025,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à **l'unanimité**,

DECIDE de ne pas modifier les tarifs des services périscolaires comme suit :

Repas restaurant scolaire :

- * Ecole maternelle..... 4,55 €
- * Ecole élémentaire..... 5,11 €
- * Adultes..... 5,11 €

Etude surveillée pour l'école élémentaire : (17 h à 18 h) : 2,75€

Garderie maternelle et élémentaire : La demi-heure : 0,90 €

La Secrétaire de séance,

Régine GAUMAIN



Le Maire,

Denis-Marc SIROT-FOREAU

